

# **COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE**

## **PROCES-VERBAL N°2 DU 23 JANVIER 2009**

**SAISON 2008/2009**

### **Présents :**

Olivier SETRUK, Président de la CCA

Maurice HANANIA, Secrétaire de Séance

Nathalie TURIN, Jacques DEMISELLE, Patrick DEREGNAUCOURT, Patrick RACHARD, Philippe VEREECKE

### **Assistent :**

Gérard NOEL, Jean-Jacques PARIZEL, Johan SOUMY

---

## **1. ACTIVITES DE ZONES**

- Une réunion de zone est prévue le 21 Février 2009 dans la Ligue Régionale Rhône-Alpes (responsable Nathalie TURIN).
- Olivier SETRUK est allé valider l'examen d'arbitre de Ligue dans la Ligue Régionale Midi-Pyrénées.
- La Basse-Normandie demande la mise en place d'un stage de formation de formateurs (le responsable de zone assurera cette formation).
- La CCA a décidé d'organiser dans chaque zone (au cours du mois de Mai ou de Juin) une réunion des arbitres pour une information concernant les nouvelles règles qui seront appliquées la saison prochaine. Ces réunions seront mises en place par le responsable de zone, en collaboration avec les Présidents de CRA. Au cours de ces réunions, il serait souhaitable de prévoir un support (match ou tournoi) pour que tous puissent se familiariser avec ces nouvelles règles.
- Concernant les futurs candidats au stage F1, à l'heure actuelle nous avons les réponses suivantes : Alsace 0 ; Auvergne 1 ; Bretagne 1 ; Basse-Normandie 2 ; Côte d'Azur 2 ; Ile-de-France 3 ; Languedoc 1 ; Provence 2 ; Picardie 1 ; Lorraine 1 ; Flandres 0 ; Rhône-Alpes 2 ; Pays de Loire 2 ; Poitou-Charentes 1, soit un total de 19 candidats.

## **2. FORMATION FORMATEURS - DOCUMENTS**

- Chaque responsable de zone assurera cette formation s'il y a une demande.
- Les documents ont été remis sur le site de la FFVB. Il nous faudra apporter quelques correctifs concernant les nouvelles règles, la gestuelle ...

Date de rédaction : 11/02/2009  
Date d'approbation : /  
Date de diffusion : /  
Auteur : Olivier SETRUK

### **3. UNSS – FFSU**

#### **UNSS :**

Jacques DEMISELLE a assisté à la Commission Mixte UNSS/FFVB qui s'est déroulée le 25 Novembre dernier au siège de la FFVB.

- L'essentiel a été de trouver des pistes pour redynamiser le Volley-Ball au niveau scolaire. En effet, si les licenciés UNSS sont plus d'un million, l'activité Volley-Ball ne cesse de s'étioler. Premier sport-co pratiqué à l'UNSS pendant longtemps, le Volley-Ball occupe actuellement la 4<sup>ème</sup> position, suivi de près par le rugby. La courbe des pratiquants ne cesse de décroître. En conséquence, Jean-Marie SCHMITT (DTN adjoint) a proposé de mettre en place au niveau FFVB, une commission scolaire (primaire, collège, lycée) dans le cadre de la politique de développement. Affaire à suivre.
  - Plus particulièrement, pour l'arbitrage, les référents UNSS sont Alain CORNICARD et Pascal COMBETTES.
  - La question des équivalences est toujours présente, car elles ne vont pas de soi dans les Régions (malgré ce qui est écrit dans la convention), quid de la carte UNSS/FFVB initiée par Germain MARTIN (gratuité de la première licence FFVB pour un jeune officiel arbitre UNSS).
- Il faudrait relancer l'idée de tutorat pour permettre à ces jeunes arbitres de pouvoir officier dans nos championnats, ce qui implique une participation effective des Ligues Régionales et des Présidents de CRA.

#### **FFSU :**

La réunion a eu lieu le 10 Décembre 2008 au siège de la FFSU au Kremlin-Bicêtre.

- Les CRSU (Comités Régionaux du Sport Universitaire) ont fait valider conjointement avec les CRA 134 arbitres « indoor ». La formation des arbitres de Beach Volley s'effectue exclusivement au cours des championnats de France (12 à Dijon l'an dernier).
- Finales des Grandes Ecoles : du 31 Mars au 2 Avril 2009 à Rennes (8 équipes garçons et 8 équipes filles).
- Finales CFU1 et CFU2 : 12, 13 et 14 Mai 2009 à Montbéliard. La CCA doit prévoir au minimum 24 arbitres et 5 superviseurs. C'est l'occasion de demander aux arbitres du panel C, ceux qui seraient intéressés pour venir faire une remise à niveau. Ce tournoi pourrait également servir de support pour un examen Ligue.
- Finales de Beach Volley : 10 et 11 Juin à Anglet.
- Les Universiades se dérouleront du 29 Juin au 13 Juillet 2009 à Belgrade. Nous devons désigner un arbitre international pour cette compétition ainsi qu'un suppléant pour éviter tout problème.

#### **4. AFCAM**

- Cette réunion s'est déroulée au CNOSF à Paris, le 17 Décembre 2008. Elle avait pour thème « Violences et incivilités dans le sport ».
- Les incivilités sont « des nuisances sociales ne débouchant pas sur des violences physiques » et représentent la majorité des cas. Le Ministère développe un pôle ressource sur le problème des incivilités et a initié les Etats Généraux de l'arbitrage. Ceux-ci ont débouché sur dix propositions, telles que :
  - o la promotion du respect de la fonction arbitre,
  - o la licence à points,
  - o la participation des arbitres à la formation des éducateurs,
  - o la participation des arbitres aux stages d'athlètes ...
- Intervention intéressante de la Fédération Française de Football : un tacle par derrière est assorti d'un carton rouge et entraînera des **sanctions automatiques car ce sont des faits de jeu.**

Nous devons insister sur le retour des sanctions automatiques au Volley-Ball, qui ne sont pas illégales lorsqu'elles concernent des faits de jeu. Elles sont prévues dans le règlement que tout le monde doit connaître. Si un arbitre se fait agresser ou assiste à une agression, il faut porter plainte, et dans ce cas, le coupable doit pouvoir se défendre.

- **Distinctions AFCAM :**
  - o Vincent DEBARRE est proposé pour le pôle Elite,
  - o Chantal KAISER est proposée pour le pôle Espoir.

#### **5. SECTEUR FEMININ**

- Mise au point par Nathalie TURIN d'un questionnaire qui sera adressé à tous les arbitres féminins.
- Envisager à l'avenir, une journée arbitrée uniquement par des arbitres féminins (le tournoi Open Féminin Generali par exemple, ou un autre support).
- Il y a dans le panel B un groupe de six ou sept arbitres féminins que la CCA souhaite faire évoluer au plus haut niveau possible.

#### **6. SECTEUR BEACH**

- Quelques arbitres de Beach Volley d'Outre-Mer méritent d'être suivis.
- Un arbitre de Nouvelle-Calédonie viendra officier sur les étapes du Championnat de France.
- La première réunion de la CCA Beach Volley aura lieu le 14 Mars 2009.

#### **7. DOSSIERS CCA**

- Réclamation du Volley Club Mâconnais, match n°JMB078 : la CCA constate que la réclamation n'est pas recevable sur la forme.

- Match n° 3MF062 Caudry/Fontenay : à la vue des éléments constituant le dossier, la CCA constate qu'il n'y a pas eu de faute technique d'arbitrage. Le dossier est transmis à la CCS.

## **8. INTERNATIONAL**

- Benoît HORCHOLLE a été reçu au stage international avec la mention « Very good ».
- Olivier GUILLET est proposé par la CCA pour aller aux Jeux Olympiques de la Jeunesse organisés à Tampere (Finlande) du 19 au 25 Juillet 2009.
- Patrick RACHARD assistera prochainement à une réunion CEV où il sera question (entre autres) des nouvelles règles appliquées la saison prochaine.

## **9. SUPERVISIONS**

- L'objectif des supervisions est que tous les arbitres des panels A et B aient été observés au moins une fois dans la saison.
- La CCA va insister sur le suivi des arbitres du panel B ainsi que les arbitres engagés dans le cursus fédéral.
- Gérard NOEL va établir une liste de critères de qualification pour être superviseur.
- BRUXELLES Julien, KALMS Didier, RAGUET Patrick, TOURNAIRE Guy et TAKAICHVILI Stéphane sont intégrés dans le panel A.

## **10. STATISTIQUES (SUR LES DESIGNATIONS)**

\* Arbitres panel A:

- nombre de matches en proA : moyenne 13,3 par arbitre
- nombre de matches en proF : moyenne 2,11 par arbitre
- nombre de matches en proB : moyenne 1,96 par arbitre
- **moyenne toutes divisions confondues : 20 matches par arbitre**

\* Arbitres panel B:

- nombre de matches en proB et proF : moyenne 15,33 par arbitre
- **moyenne toutes divisions confondues : 22 matches par arbitre**

## **11. LNV**

La LNV a pris les décisions suivantes :

- Si, au cours d'un match, un juge de ligne est absent, le juge de ligne présent ne doit pas officier mais ses indemnités lui seront réglées par le club (additif au règlement de la LNV).
  - Après chaque rencontre, les arbitres et superviseurs pourront avoir une copie du match (avec une clé USB).
  - Tournoi de la Ligue : 2, 3 et 4 Octobre 2009 (lieu à déterminer).
  - Début du championnat 2009/2010 pour la ProA : le 10 Octobre 2009.
  - Saison 2009/2010: la ProA passe à 16 clubs.
- Tournoi Open Féminin Generali : 16, 17 et 18 Octobre 2009 à Charpy (Paris).

## **12. FEUILLES DE MATCHES**

- Cette saison encore, beaucoup trop de feuilles de matches sont mal tenues. A la 11<sup>ème</sup> journée du championnat, il y a déjà 109 feuilles sur lesquelles figurent des anomalies.
- Chaque feuille fait l'objet d'un relevé commenté avec le nom du marqueur, la qualité de son travail et les observations de Jean-Jacques PARIZEL.
- Pour chaque feuille mal tenue, un rapport est adressé au club et à sa CRA. Et tous les mois un récapitulatif est envoyé aux CRA concernées.

Une question se pose cependant : comment les CRA exploitent-elles les documents qui leur sont expédiés ?

## **13. PROPOSITIONS CCA – FFVB**

Proposition n°1 :

Rétablissement de la sanction automatique (suite à une sanction de terrain) avec communication des sanctions.

Proposition n°2 :

Simplification du contrôle de la licence : souhait de voir figurer sur la licence la photo, le nom et prénom du joueur(se), le n° de licence, le nom du club et le niveau de compétition autorisé.

Proposition n°3 :

Amende pour erreur sur la feuille de match pouvant entraîner à rejouer le match : 25 €. Vérifier le suivi et l'application de l'amende. La somme générée étant utilisée à des fins de formation de marqueurs.

Proposition n°4 :

Dans le cas d'une désignation du marqueur par le club recevant et non par la CRA concernée, il ne pourra être tenu compte d'une erreur au désavantage du club recevant qui risquerait d'entraîner à rejouer le match.

Proposition n°5 :

Agés limites pour l'arbitrage :

- ProA : 58 ans
- ProF et ProB : 60 ans
- National : 63 ans

Proposition n°6 :

Demande d'une modification RGEN :

- Uniformisation du protocole : supprimer tout ce qui est mentionné à -10' et le remplacer par le protocole qui figure dans le Manuel de l'Arbitre.
- Exiger que les joueurs aient revêtu leur tenue officielle à partir du toss.

#### **14. PROPOSITION CCA – LNV**

- Indemnités des juges de lignes: 35€ plus indemnités kilométriques sur le barème FFVB pour les déplacements.

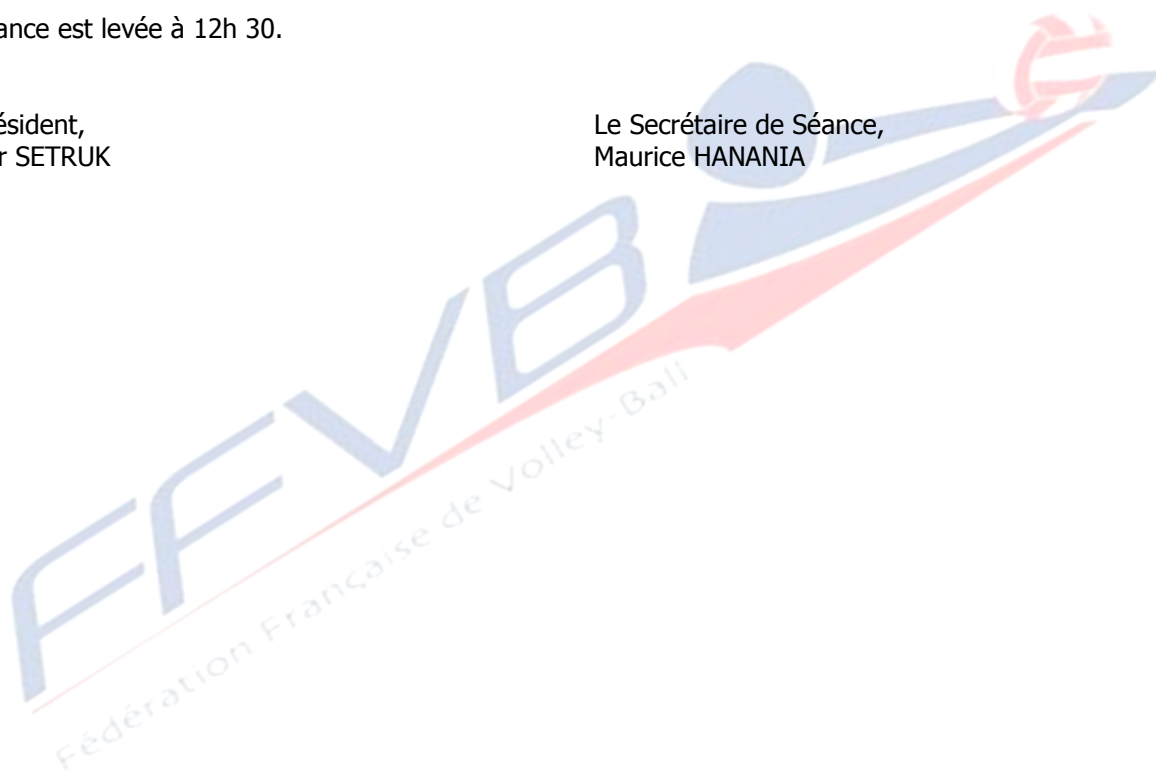
#### **15. QUESTIONS DIVERSES**

La CCA réfléchit à l'organisation de la prochaine réunion des Présidents de CRA qui aura lieu au mois de Juin. Elle souhaiterait profiter d'une rencontre internationale sur notre territoire pour que nous puissions tous visualiser et discuter des nouvelles règles.

La séance est levée à 12h 30.

Le Président,  
Olivier SETRUK

Le Secrétaire de Séance,  
Maurice HANANIA



#### **DESTINATAIRES :**

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités  
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des  
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 11/02/2009  
Date d'approbation : /  
Date de diffusion : /  
Auteur : Olivier SETRUK